

COMMUNE DE L'ETRAT
LISTE DES DELIBERATIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 28 MARS 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le 28 mars,

Le Conseil Municipal de la Commune de l'Etrat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur MORAND Yves, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mars 2023.

ETAIENT PRESENTS : MM, MMES MORAND Yves, Maire, HEYRAUD Christine, 1^{ère} Adjointe, GUILLAUMOND Eric, 2^{ème} Adjoint, FAYET Christine, 3^{ème} Adjointe, IMBERT Frédéric, 4^{ème} Adjoint, RAY Séverine, 5^{ème} Adjointe, GONON Michel, GUILLAUME Marie, MALVOLTI Martine, TOURAINE Isabelle, VAGANAY Jérôme, ZANOQUERA Edwige, VERIN Marie-Pierre, AULAGNE Yvan, EICHENBERGER Cédric, CIZERON Claire.

ABSENTS AVEC EXCUSES : GIRE Guy, BLANC Yves, VINCENT Françoise, GLENZ Jean-François, GARCIN Jean-Denis, PALUSCI Valérie, EL OUASSMI Abdellah.

Nombre de Conseillers en exercice : 23.

Présents : 16 Votants : 16

Madame CIZERON Claire a été élue secrétaire de séance.



1	Compte de gestion 2022	16 voix pour 0 voix contre 0 abstention
2	Compte administratif 2022	16 voix pour 0 voix contre 0 abstention
3	Affectation du résultat 2022	16 voix pour 0 voix contre 0 abstention
4	Taux des taxes directes locales pour 2023	16 voix pour 0 voix contre 0 abstention
5	Budget primitif 2023	16 voix pour 0 voix contre 0 abstention
6	OGEC (école privée) - montant de la prise en charge pour 2023	16 voix pour 0 voix contre 0 abstention
7	Subventions aux associations	16 voix pour 0 voix contre 0 abstention

8	Participation des communes aux frais de fonctionnement de l'école publique de l'Etrat, année scolaire 2022-2023	16 voix pour 0 voix contre 0 abstention
9	Montant des fournitures scolaires pour 2023	16 voix pour 0 voix contre 0 abstention
10	Versement d'un fonds de concours à Saint-Etienne—Métropole pour diverses opérations de voirie	16 voix pour 0 voix contre 0 abstention
11	Convention avec Saint-Etienne-Métropole : autorisation du droit des sols. Choix des options	16 voix pour 0 voix contre 0 abstention